

**SOMMAIRE**

- P1
- Edito
- P2
- Brèves
- P3
- Journée Fontenay le Comte
- P4
- Elections MSA
- Partenariats :
- Lafayette
- Homair

*Le mot du Président*

Après une année 2024 marquée par une forte instabilité politique avec la dissolution de l'Assemblée Nationale en juin, la censure du gouvernement en novembre et un record de changements de premiers ministres : quatre différents à Matignon dans l'année. La fin d'année a laissé entrevoir que les retraités pourraient devenir une fois de plus une variable d'ajustement pour les lois de financement de la Sécurité Sociale.

Nous ne pouvons qu'espérer un peu plus de stabilité pour 2025. Espérons également que les grands dossiers nous concernant ne restent pas sans décisions : que ce soit l'évolution des retraites de réversion ou les textes sur la fin de vie.

C'est avec l'espoir d'une société plus humaine fondée sur des valeurs d'entraide, d'écoute et bienveillance que je forme des vœux pour une meilleure nouvelle année.

Les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter que l'année 2025 réalise vos vœux au delà de vos espérances, et nous formulons l'espoir de vous retrouver lors de nos activités.

*Le président*  
*Michel Chambost*



*Impression réalisée par le*  
**Crédit Agricole**  
 Charente Maritime  
 Deux-Sèvres

A vos agendas :

**À noter :**

**notre assemblée générale se tiendra à Echiré le lundi 7 avril 2025**



*Nous ne manquerons pas de vous donner d'autres précisions prochainement ....*



Triste nouvelle : nous déplorons la disparition de Jean Claude Nourigeon, le plus ancien membre du Conseil d'Administration de notre association. Nous pensons à sa famille en ces tristes circonstances.

**BREVES**

**CCPMA RETRAITES**

■ Différentiel CCPMA :

AGRICA vient de faire savoir que les Conseils d'Administration du groupe concernés par le régime de retraite différentiel ont validé des évolutions importantes avec de nouvelles conditions générales de gestion. Ainsi depuis le début du mois, toute liquidation nouvelle se fait en capital, il n'y a plus de sorties en rente.

Concernant les retraités percevant une rente, celle-ci sera, en 2025, convertie en capital selon un calendrier qui s'étalera sur toute l'année.



**SANTE**

Evolution des tarifs 2025 des assurances complémentaires santé



Pour les assurances complémentaires santé partenaires de la Fédération INITIATIV'Retraite :

■ Contrat national

MUTUALIA/INITIATIV'Retraite :

Après une hausse moyenne de 9,7% des cotisations annuelles en 2024 (hors effet tranches d'âge) faisant suite à quatre années de très faible revalorisation, les tarifs du contrat national Mutualia augmentent de 8,1% en moyenne, cette hausse étant modulée par niveau de formule (soit +6,0% pour la formule IR 100, +8,1% pour la formule IR 150, +9% pour la formule IR 300).

Outre les éléments précités cette hausse se justifie par le fait qu'en 2023, le contrat Mutualia/INITIATIV'Retraite présentait un ratio technique Prestations (y compris frais de gestion et taxes) sur Cotisations (P/C) supérieur à 100, soit un déficit de plusieurs dizaines de milliers d'euros.



■ Agrica nous a informé que les tarifs du contrat national conclu avec la Fédération augmentent de 12,5% en 2025 auquel s'ajoute une adaptation des taxes applicables à ce contrat, après une hausse limitée à 2,5% en 2024. Ce contrat étant lourdement déficitaire et ne recueillant plus de nouveaux adhérents, la Fédération engagera des négociations avec Agrica, pour le faire évoluer vers une formule plus attractive. Les informations portées à la connaissance de la Fédération montrent que les hausses 2025 des autres contrats négociés par une ou plusieurs Associations INITIATIV'Retraite se situeraient dans une fourchette de taux de 6 à 10%.

**PROPOSITION :****JOURNEE A FONTENAY LE COMTE**

C'est maintenant une tradition appréciée par nos adhérents : nous vous proposons une nouvelle journée découverte dans notre région le

**MARDI 13 MAI 2025**

**Au programme :**

**Rendez vous à 9h45 sur le parvis du Château de Terre Neuve , rue Nicolas Rapin, 85200 FONTENAY-LE-COMTE**

**De 10 h à 12h****Visite du Château de Terre-Neuve**

Construit en 1580, découvrez les différents personnages illustres qui ont séjourné au Château, d'Agrippa d'Aubigné jusqu'au célèbre écrivain Georges Simenon, en passant par le Duc de Sully. Admirez les bijoux ayant fait la renommée de ce château : sa cheminée Alchimique, ses plafonds à caissons de pierres sculptées, ses boiseries en provenance du château de Chambord, les soleils dorés à la feuille d'or de la chambre du roi Louis XIV, la porte de cabinet du roi François 1er...

À la suite de votre visite, flânez dans le nouveau musée du Château où vous attendent plus de 300 collections !

**De 12h30 à 14h30**

**Déjeuner au restaurant**

Restaurant La Glycine à Fontenay-le-Comte : menu Le P'tit Vendéen.

**De 15:00 à 16:30 : Visite guidée de Fontenay, trésor architectural de Vendée**

Autour de l'an Mil, c'est au pied d'une forteresse seigneuriale située près d'une rivière que commencent à s'installer les premiers habitants. Remarquez la belle pierre calcaire des temps médiévaux et ce qui reste encore perceptible des premiers âges de la ville, de la rue des Loges au parc Baron.

Autour de l'Église Notre Dame vieille de 600 ans flânez au centre des demeures remarquables de la Renaissance et des hôtels particuliers du 18e siècle. Un détour par les caves voûtées vous est proposé pour une immersion totale. Fière d'un passé prestigieux, Fontenay-le-Comte, unique Ville d'Art



et d'Histoire de Vendée classée parmi les Plus Beaux Détours de France, est la perle architecturale du département.

**Tarif à votre charge : 25 euros**, après prise en charge par l'association d'environ 50% du cout.

Ce tarif comprend : le guidage toute la journée, les droits d'entrée, le déjeuner. Ce tarif ne comprend pas : le transport, les assurances individuelles et dépenses personnelles.

**IMPORTANT : si cette proposition vous plait, n'oubliez pas de nous renvoyer le bulletin d'inscription joint, le nombre de participants étant limité, merci.**

## ELECTIONS A LA MSA



**Important à noter :**  
**du 5 au 16 mai 2025**  
**aura lieu l'élection des**  
**délégués MSA.**

## A quoi ça sert de voter ?

Les délégués MSA vous représentent auprès de la MSA et des institutions du monde agricole, ils vous accompagnent, défendent vos droits et participent à des actions qui profitent à tous.



## Le vote se fera :

- ◆ par internet en se rendant sur la plateforme de vote dédiée.
- ◆ ou par courrier en renvoyant sans l'affranchir un bulletin de vote parmi ceux que vous recevrez quelques jours avant le 5 mai.

## Qui peut voter ?

En tant que retraité vous devez :

- Relever du régime agricole
- Habiter en France métropolitaine
- Ne pas être privé de vos droits civiques

## PARTENARIATS

## MEDICAL LAFAYETTE

Le groupe s'est donné pour vocation de commercialiser à prix réduit les produits concernant la santé (pharmacie, parapharmacie, matériel médical ...). L'enseigne Médical Lafayette regroupe 55 structures de vente et location de matériel. (ils étaient 22 en début d'année). Ce partenariat permet de bénéficier de 10% de réduction en magasin.

A proximité, nous avons un point de vente à NIORT 1 ter avenue de Paris (tel 05 49 05 15 78)



## HOMAIR : TOHAPI

Pour des vacances en camping exceptionnelles les réservations 2025 sont ouvertes parmi plus de 350 destinations en France et en Europe ; avec des remises importantes et des frais de dossiers offerts en basse saison (de l'ouverture des campings au 5 juillet et après le 30 août 2025). En Haute saison, les réservations sont possibles.



**Contact : Claude GERMAIN au 06 71 47 30 80**